



PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES
Secrétariat Général pour les Affaires Régionales



Rhône-Alpes Région

LETTRE D'INFORMATION ESPACE ALPIN Février 2008- Mars 2008

Sommaire

- Programme Espace Alpin 2007 - 2013
- Les autres programmes de coopération territoriale 2007- 2013
- La vie des projets 2000-2006
- Gros plan sur un projet : le projet NENA

Contacts :

Céline PARIS, Point de Contact Espace Alpin (cparis@rhonealpes.fr - ☎ 04 72 59 40 48 ou 04 72 61 63 81),
Evelyne GADOUX, Assistante Espace Alpin (egadoux@rhonealpes.fr - ☎ 04 72 59 45 42)

Programme Espace Alpin 2007 - 2013

1^{er} appel à projets (3 décembre 2007 – 21 avril 2008)

➤ **La première étape du 1^{er} appel à projets**, ouvert le 3 décembre 2007 a permis de recueillir 136 manifestations d'intérêt dans le cadre de sa première phase dont la clôture était le 28 janvier 2008.

Une Task Force s'est réunie les 12 et 13 mars 2008 à Lyon afin d'étudier les propositions. Elle a permis d'établir une pré-sélection.

Au total, **22 projets ont été retenus pour candidater dans le cadre de la seconde phase.**

Les projets non retenus ont fait l'objet d'un courrier de l'Autorité de Gestion les informant des motifs du rejet.

➤ **La deuxième étape du 1^{er} appel à projets (18 mars au 21 avril 2008) :**

Le dépôt du dossier de candidature pourra être effectué jusqu'au 21 avril 2008 ; les participants peuvent consulter tous les documents mis à leur disposition par l'Autorité de gestion du programme en consultant le site : www.alpine-space.eu/global/eol-uploads/

Les partenaires français impliqués dans les projets retenus devront adresser au Point de Contact Espace Alpin (Céline PARIS, cparis@rhonealpes.fr), en complément du dossier de candidature, un dossier comprenant :

- une description, en français, des **objectifs et des résultats attendus du projet**,
- une présentation détaillée des **activités envisagées** par le partenaire français ou le chef de file,
- une présentation détaillée du **budget prévisionnel** du partenaire, détaillant chaque catégorie de coût par Work Package, ainsi que des méthodes de calcul justifiant les montants.



Informations complémentaires

Le guide relatif aux règles d'éligibilité des dépenses est disponible en français via le lien suivant : <http://www.rhone.pref.gouv.fr/web/367-espace-alpin.php>

Les autres programmes de coopération territoriale 2007- 2013

Programme de coopération transnationale MED



En liaison avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Autorité de gestion du programme MED, la Préfecture de région et la Région Rhône-Alpes vous proposent une réunion de présentation et d'information, **le mercredi 16 avril 2008 (de 14 h à 17 h) à la Région Rhône-Alpes à Charbonnières les Bains (69751).**

Bulletin d'inscription et ordre du jour disponibles, à la rubrique Europe/International sur le site : www.rhonealpes.fr.

Pour de plus amples informations vous pouvez vous rendre sur le site du programme : www.programmemed.eu, ou contacter le STC : stc-med@regionpaca.fr.

Les structures françaises intéressées par le programme peuvent également contacter leur Autorité nationale (Laetitia Arnaud : larnaud@regionpaca.fr / tel : 04 88 10 76 14)

Programme de coopération transfrontalière France-Italie



Le programme transfrontalier France-Italie ALCOTRA 2007-2013 a été approuvé par la Commission européenne le 29 novembre 2007.

Le 19 mars dernier, au Fort de Mont-Dauphin, à l'initiative de la Région Piémont, Autorité de gestion du programme et organisé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'est tenu le séminaire de lancement.

L'ensemble des documents relatifs à ce programme sont disponibles par téléchargement sur le site.

Actualité : A noter du 1^{er} avril 2008, installation au Conseil général de Savoie (Chambéry) de l'antenne nord du STC (Secrétariat Technique Conjoint) France-Italie

Site Internet du programme Alcotra : www.interrreg-alcotra.org

Programme de coopération transfrontalière France-Suisse

Le comité de suivi du programme INTERREG IV France-Suisse a été installé le 22 février 2008. Les projets peuvent désormais être déposés auprès du Secrétariat Technique Conjoint du programme. Le premier comité de programmation devrait se tenir au mois de juin 2008.

Le formulaire de demande de subvention ainsi que les documents de mise en oeuvre sont disponibles sur le site www.region-franche-comte.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Secrétariat Technique Conjoint du programme : interreg.IV@cr-franche-comte.fr ou 03.81.61.55 66 / 03.81.61.55 78 en France et 0041.32.889.76.05 en Suisse.

➤ Programme Interreg IV A Rhin supérieur

Le lancement officiel du programme 2007-2013 a eu lieu le 5 décembre 2007 au Parlement européen à Strasbourg.

Un appel à proposition a été lancé le 20 février 2008.

Site internet du programme : www.interreg-rhin-sup.eu

La vie des projets 2000 - 2006



Le projet MOBILALP a pris fin le 1^{er} décembre 2007. Celui-ci consistait à développer des services de transports alternatifs à la voiture et des systèmes d'information à l'usager liés à cette offre.

Le Conseil Général de Haute-Savoie, chef de file de ce projet, ainsi que tous les partenaires ont développé à leur échelle, une mobilité plus favorable à l'environnement par l'intermédiaire d'analyses et d'expériences mis en commun. L'ensemble des actions initiées ont été synthétisées dans une charte transnationale pour une mobilité durable.

Ce document adresse des recommandations générales aux secteurs des transports, du tourisme et aux organes politiques décisionnels en matière de planification et de développement.

Plus d'informations sur le projet, site : www.mobilalp.eu

Contacts : marjorie.laine@cq74.fr



Le projet Alpter s'achève le 31 Mars 2008.

Une conférence internationale "Living terraced landscapes" s'est tenue les 14-15 Février 2008 à Ljubljana (Slovénie) au cours de laquelle furent présentés les deux volumes de la publication finale du projet "Paysages en terrasses des Alpes" (tome 1: Atlas, tome 2: les expériences du projet) en trois versions : A, Fr et It.

Site web du projet : www.alpter.net

Contact : jean-marie.castex@wanadoo.fr



Conférence finale Monitraf / Alpnap

Lors de la conférence de clôture Monitraf-Alpnap du 23 janvier dernier à Innsbruck, une déclaration finale a été signée par l'ensemble des partenaires Monitraf. La Région Piémont et la Confédération Helvétique qui n'étaient pas partenaires en tant que tel ont fait parvenir des lettres de soutien à la déclaration, indiquant également leur volonté d'être partenaires d'une démarche succédant à Monitraf.



Une dernière réunion des partenaires actuels aura lieu à Lyon les 15 et 16 avril prochains : la matinée de la seconde journée sera ouverte à tous les organismes intéressés par un nouveau projet Interreg successeur de Monitraf. L'objectif est de proposer d'ici fin 2008 un prolongement des travaux entrepris, avec une implication plus directe des collectivités, afin d'aboutir à des outils de décision opérationnels qui leur soient bien adaptés.

Site web du projet : www.monitraf.org

Contact : bsimon@rhonealpes.fr (Région Rhône-Alpes)



Le projet **ALPENCOM** s'est officiellement clôturé le 15 février 2008, mais les partenaires du projet, des espaces protégés qui sont avant tout des membres anciens et très actifs d'ALPARC, le Réseau Alpin des Espaces Protégés (www.alparc.org), vont poursuivre le travail initié durant ce projet pilote.

Le projet ALPENCOM visait notamment à soutenir le développement d'une communication commune des espaces protégés des Alpes envers le grand public, il a permis d'en poser les bases. Les membres du projet, déjà investis auparavant dans le Groupe de Travail « Communication » d'ALPARC, vont continuer à travailler ensemble au sein de ce groupe, qui doit se réunir à nouveau pour la première fois hors du cadre d'ALPENCOM les 3 et 4 juin 2008 à Sand in Taufers, dans le Parc naturel Rieserferner-Ahrn (Haut-Adige, Italie).

La restitution officielle du projet aura lieu à l'occasion de l'Assemblée Générale d'ALPARC du 8 au 10 octobre 2008 dans le Parc national du Triglav, en Slovénie.

Pour plus d'information, consultez l'invitation en français sous :

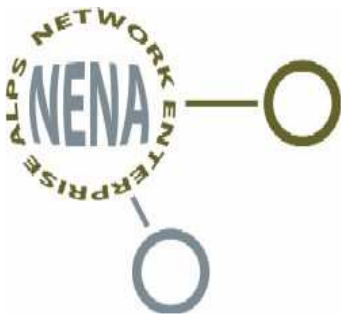
<http://www.alparc.org/files/news/documents/ztA9WLW1.pdf>

Contact : Task Force Espaces Protégés du Secrétariat permanent de la Convention alpine

Site web du projet : www.alpencom.org

Contact : marie.stoeckel@alparc.org

Gros plan sur un projet : NENA



NENA "NETWORK ENTERPRISE ALPS -"

Le projet visait à développer des actions autour du développement de la filière bois construction, les énergies renouvelables et les bâtiments à très faible consommation d'énergie (exemple « Maison passive »). Ces actions étaient orientées vers les entreprises (TPE et PME/PMI) et les acteurs clés (architectes, BET, maître d'ouvrage).

Ce projet a été lancé en mars 2006 et s'est terminé en février 2008. Il regroupait 10 partenaires de France, Suisse, Allemagne, Autriche, Slovénie et Italie.

Le coût total initial du projet s'élevait à 2 380 000 € (dont une participation FEDER de 1 165 000 €)

➤ Les résultats

Sur le plan européen, les échanges provoqués par NENA ont permis d'ouvrir le champ des possibilités et d'apporter la preuve de la faisabilité et le besoin d'échanger pour transférer les savoirs faire. Le programme a permis de préparer un film commun et d'aboutir à la constitution du « **Nena Network** », réseau d'entreprises qui se pérennise au-delà du projet Nena.

Partant de là, les activités régionales menées en France ont conduit à l'émergence de partenariats favorables au développement de la construction passive et des grosses installations photovoltaïques. Ces partenariats, noués avec les acteurs clés, sont à la base de la réussite du projet. Ils ont permis une bonne affluence aux actions menées en commun et un mixage des participants très fructueux en terme d'échanges et de collaboration.

En ce qui concerne **la construction basse consommation**, un partenariat a été établi avec le Cluster Rhône-Alpes Eco-Energies, l'Association VAD et l'Agence de l'Energie Latere. Ces partenariats ont permis de toucher les collectivités (cibles principales de RAEE, les entreprises (Cluster), les maîtres d'œuvres (VAD) et les bailleurs sociaux (Latere).

Pour le solaire, les échanges ont concerné l'Agence Economique de Savoie, le Cluster Rhône Alpes Eco-énergies, les syndicats d'énergies, St Etienne Métropole, Chambéry Métropole et la CGPME Savoie.

Au total le programme a permis de mobiliser, sur une dizaine d'actions en 2007 allant de la visite à la conférence en passant par la formation ou un salon européen (plus de 90 participants aux événements internationaux et plus de 600 aux événements nationaux).

La communication du projet s'est essentiellement basée sur des listes de diffusion ciblées et la mise en ligne d'un site internet dédié aux travaux sur le **photovoltaïque** et un site dédié aux **constructions basse consommation**.

Les actions engagées se poursuivent au-delà du projet avec l'organisation **des Assises de la construction passive les 4 et 5 avril 2008 à Grenoble** et le montage d'appels d'offres photovoltaïques.

Un programme nommé Enerbuild, dédié à la construction basse consommation dans les Apes, a été déposé par les mêmes partenaires pour « transformer l'essai ».

➤ **Détail des actions**

Dans le domaine de la construction basse consommation, Nena a permis d'établir des partenariats constructifs et de mener les actions suivantes :

- Mise en réseau et coordination des initiatives de Savoie, de l'Isère et de la Loire sur le développement des constructions passives
- Partenariat durable avec Cluster, VAD, Latere et CAUE
- Recensement des références rhônalpines de construction passives désormais accessible avec des clés de recherche sur le site dédié
- Rencontre entre les acteurs savoyards et isérois le 6 février à Grenoble : visite et présentation de références (30 participants)
- Stage PHPP le 5 février à Grenoble : 21 participants (complété par 3 stages en mars, avril et mai du fait d'une demande forte)
- Formation étanchéité à l'air 13 février à Lyon (100 participants)

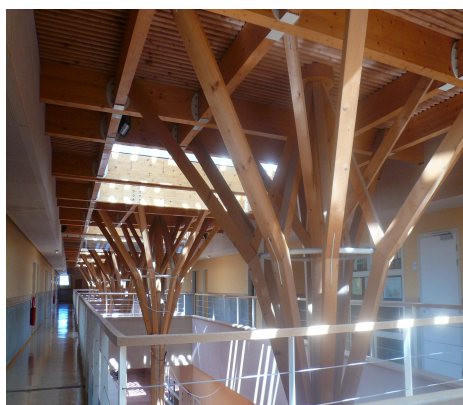
Sur le photovoltaïque, l'activité s'est concentrée sur les aspects juridiques des installations photovoltaïques en toiture et la dissémination des résultats :

- Animation d'un groupe de travail de juristes pour établir les solutions juridiques,
- Analyse des exemples régionaux,
- Bilan et guide des solutions juridiques de location de toiture diffusé sur le site Internet,
- Conférence sur le solaire pour les entreprises avec la CGPME à Chambéry le 12/10/07 (250 participants),
- Retour sur les solutions juridiques : conférence à Chambéry le 23 novembre (40 participants)
- Visite d'installations au sol à Genève avec Agence Economique de Savoie le 13 décembre (25 participants)

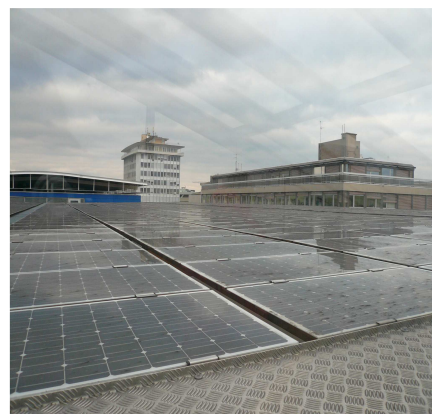
➤ **Photothèque :**



Lycée Villard Bonnot (38)



**Conférence photovoltaïque
CGPME Savoie (Octobre 2008)**



**Parking des Etoiles (Genève)
(Décembre 2008)**

Site web du projet : www.nena-net.org

Contacts : Rhônalpénergie Environnement : laurent.chanussot@raee.org, reinhard.six@raee.org